

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

**délibération :
D_2023_7_4**

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 27

Votants : 33

**Objet : Déchets Rapport
annuel 2022 SMC**

L' an deux mille vingt trois, le mardi 18 juillet à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 10 Juillet 2023

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur SOUCHARD Claude

Pouvoirs :

Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc
Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Madame CHAUSSERAY Francine
Madame TRANCHET Myriam a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Madame BERNARDEAU Lydie a donné pouvoir à Monsieur DELIGNÉ Thierry
Monsieur CAILLET Patrick a donné pouvoir à Monsieur FRADIN Jacques

Absent(s) : Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur BIRE Ludovic, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur POUSSARD Yves, Madame MARSAULT Annie, Monsieur PETORIN Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur FAVREAU Jacky

Excusé(s) : Monsieur LEGERON Vincent, Madame EVRARD Elisabeth, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GOURMELON Catherine, Monsieur MEEN Dominique, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CAILLET Patrick

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

M. le Président rappelle que la compétence collecte des déchets est exercée distinctement sur le territoire à savoir :
- en régie sur le secteur de Coulonges - Champdeniers : SICTOM
- par transfert de compétence à un syndicat mixte sur le secteur de Mazières en Gâtine : Syndicat Mixte à la Carte - SMC- du Haut Val de Sèvre et Sud-Gâtine

et expose le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés du SMC Haut Val de Sèvre et Sud-Gâtine.

Vu l'article L2224-5 du CGCT prescrivant une présentation chaque année avant le 30 juin d'un rapport destiné à l'information des usagers sur le prix et la qualité du service rendu en matière de déchets

Après avoir entendu M. le Président, le Conseil communautaire **à l'unanimité**

PREND ACTE du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés du Syndicat Mixte à la Carte -SMC- du Haut Val de Sèvre et Sud-Gâtine.

Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 18/07/2023
Publié le 21/07/2023
Transmis en sous-préfecture le

Fait et délibéré, les jours,
mois et an ci-dessus.

Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

